



PRE INSCRIPTION – FORMATION AU METIER DE PATISSIER SESSION 2021-2022

À retourner au C.I.F.A. Jean Lameloise pour le 30 septembre 2021, délai de rigueur.

Intégralement complété et accompagné des pièces suivantes :

-Un justificatif d'identité

- photocopie de votre carte d'identité (recto verso) / Passeport ou titre de séjour
- deux photos d'identité
- un certificat médical de non contre-indication au travail dans le milieu de L'alimentation

-Un CV

-Une photocopie de tous les diplômes obtenus en France

-Une lettre de motivation manuscrite

ATTENTION : Nous vous rappelons que ce dossier de candidature ne correspond pas à une inscription dans notre établissement.

Convocation à un entretien si votre dossier d'inscription est retenu.



Jean Lameloise
MERCUREY

17, Voie Romaine
71640 Mercurey
Tél. : 03 85 98 10 30
Fax : 03 85 98 10 28

PRE INSCRIPTION :

NOM :

NOM DE NAISSANCE :

Prénom(s) :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Département de naissance :

Arrondissement de naissance :

(Sexe : masculin féminin)

Adresse / Lieu-dit :

Tél. fixe :

Tel portable :

Nationalité :

Adresse mail :

Situation professionnelle actuelle :

Inscrit Pole emploi OUI **NON**

Mail du conseiller Pole emploi :

Situation familiale :

Nombre d'enfants à charge :





Jean Lameloise
MERCUREY

17, Voie Romaine
71640 Mercurey
Tél. : 03 85 98 10 30
Fax : 03 85 98 10 28

FRAIS DE FORMATION :

Formation complète au métier de boulanger (24 semaines).

Tarif au 20/04/2021 : prix net : 5801.60 euros pour les modules suivants (modules du domaine professionnel, obligatoires pour l'obtention du CAP)

- Pratique
- Technologie
- Sciences appliquées
- Gestion de l'entreprise
- Prévention Santé Environnement

Nombre de places par section :13

Minimum 6

Maximum 13

DUREE DE FORMATION :

Du 15 novembre 2021 au 11 mai 2022

392 heures au CIFA Jean Lameloise

402.5 heures en entreprise.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Justifier d'un niveau bac, ou d'un niveau 5 validé

Avoir 18 ans au 1^{er} septembre précédent la formation.

